

UNE STRATÉGIE CANADIENNE DES EXPORTATIONS

SOMMAIRE ADMINISTRATIF

1. Objet

La Stratégie canadienne des exportations pour les années 80, telle qu'entérinée par le Comité du Cabinet chargé du développement économique, a pour grand thème la sélectivité de la concentration du marché et vise à porter davantage d'attention sur les efforts de commercialisation des exportations du Canada et à les coordonner. Le gouvernement reconnaît par là le rôle névralgique joué par le secteur privé et l'incite, avec les provinces, à poursuivre les activités qui contribueront à élargir la part du marché canadien en Corée.

2. Introduction

La transition rapide de la Corée d'une économie essentiellement agricole, durant les années 60, à une société à la fine pointe de la technologie hautement diversifiée dont la demande en matières premières et en équipement de pointe ne cesse de croître, offre à coup sûr des perspectives uniques d'échanges accrus entre le Canada et la Corée. En 1980, le commerce bilatéral a en effet plus que doublé le volume d'il y a cinq ans, pour atteindre \$918 millions. Depuis 1976, les exportations canadiennes dans ce pays ont plus que quadruplées et s'élevaient à \$504 millions en 1980. Il va sans dire que le Canada devrait profiter de cet essor. Mais pour réussir, le Canada devra centraliser, coordonner et concentrer ses efforts de commercialisation. Afin de réaliser cet objectif, nous examinerons et analyserons la performance nationale antérieure de développement des marchés d'exportation, identifierons les possibilités et les obstacles dont les efforts futurs de commercialisation devront tenir compte, et exposerons un plan de développement des exportations en tenant compte de ces facteurs. C'est ainsi que le présent document et le plan d'action afférent se proposent:

- i) d'orienter l'action et la répartition des ressources de l'administration fédérale pour qu'elle puisse offrir un programme d'aide efficace aux exportateurs et favoriser l'élaboration d'un climat propre à l'expansion des exportations canadiennes en Corée;
- ii) d'établir un programme de commercialisation visant à tirer parti des possibilités du marché et à aplanir les difficultés qui attendent les exportations canadiennes sur le marché coréen;
- iii) d'identifier les possibilités de concentration des exportations ainsi que d'inciter et d'aider le secteur privé à s'en prévaloir; et